

Rentrée 2020 - 2021

Comme d'habitude... un peu de lecture afin de bien préparer la rentrée...

A conserver !

⚠ AVERTISSEMENT

Toutes les informations transmises dans cette circulaire ont été pensées dans l'esprit d'un assouplissement **notable** du protocole sanitaire, actuellement en vigueur, durant l'été.
La directrice se réserve le droit d'y apporter des ajustements et modifications en fonction de consignes qu'elle recevra de l'Éducation Nationale d'ici septembre.
A ce jour, **AUCUNE** information sur les conditions d'accueil des élèves pour la rentrée n'a été communiquée.

MARDI 1^{ER} SEPTEMBRE 2020 : RENTREE DES CLASSES

Les portes de l'école seront ouvertes à partir de 8h30.
Comme d'habitude, pour ce jour de rentrée, l'accueil de tous les élèves (maternelle et élémentaire) et de leurs parents se fera par le portail principal (cour cycle 2).
Un café d'accueil vous sera offert par le bureau APEL.

HORAIRES DE L'ÉCOLE

Les horaires de l'école (de la maternelle au CM2) resteront inchangés à la rentrée. Ceux-ci ont été définis en fonction du passage du transport scolaire. Vous les trouverez dans le tableau suivant :

JOURS DE CLASSE	lundi, mardi, jeudi, vendredi
HORAIRES DE CLASSE Matin	8h40 - 12h05
Ouverture du portail	8h30
HORAIRES DE CLASSE Après-midi	13h30 - 16h20
Ouverture du portail	13h20

Conformément aux règles du contrat d'association, l'accueil surveillé des élèves dans l'école sera assuré **10 minutes avant le début de la classe** (cf. tableau ci-dessus). Les enfants qui attendent seuls sur le trottoir avant les horaires d'ouverture du portail **sont sous la responsabilité de leurs parents**, qu'ils soient présents ou non.

DIRECTION

La direction est assurée par Mme Laëtitia BOUDET.

Le jour de décharge et le nom de l'enseignant, qui assurera les cours pour les élèves de CE1-CE2 ce jour-là, ne sont pas encore connus.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

A nouveau du changement dans l'organisation et l'équipe enseignante à la rentrée. Voici la répartition de classes prévue pour septembre :

PS-MS : 21 élèves → 9 PS2 + 12 MS

⇒ avec nom de l'enseignant non connu aidée de Blandine HAMELIN

GS-CP : 22 élèves → 11 GS + 11 CP

⇒ avec Bernadette COUVERT aidée d'Anaïs ROUSSEAU

CE1-CE2 : 20 élèves → 7 CE1 + 13 CE2

⇒ avec Laëtitia BOUDET et un(e) autre enseignant(e) (jour de décharge)

CM1-CM2 : 22 élèves → 14 CM1 + 8 CM2

⇒ avec Tania BLANCHARD

Soit pour la rentrée 2020, un total de 85 élèves.

Chantal MOUSSU, enseignante spécialisée, interviendra comme d'habitude dans l'école. Elle sera présente à l'école dès le mois de septembre.

L'équipe sera complétée comme cette année par 2 AESH (aide humaine auprès d'enfants) : Ryane CAQUEREAU et Morgan CLERMONT.

APRES L'ECOLE, QUELLES POSSIBILITES ?

A la sortie des classes, à **16h20**, votre(vos) enfant(s) pourra(ont) :

- soit prendre le car (inscription en mairie),
- soit rentrer ou être récupéré(s) par l'assistante maternelle, vous-même ou toutes personnes précisées par vos soins,
- soit rester à la garderie pour les élèves de maternelles ou à l'étude pour les élèves du CP au CM2,
- soit aller à l'animation sportive, pour les CE/CM (jours à redéfinir).

A partir de 17h30 (soit à la fin de l'étude) les enfants du CP au CM2 rejoindront la garderie.

GARDERIE

La garderie est un autre service de l'école proposé aux familles. Elle a lieu dans le bâtiment cycle 2 - porte rouge. Matin et soir, elle est ouverte à tous les enfants de la maternelle au CM2.

La garderie est assurée par Blandine HAMELIN (le matin) ou par Anais ROUSSEAU (le soir).

Les horaires :

	LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	
MATIN	7h40 - 8h30	
SOIR	Maternelle	Elémentaire
	16h30 - 18h30	17h30 - 18h30

➔ En respect pour le personnel, merci de tenir compte des heures de fermeture et de prévenir tout retard éventuel en téléphonant à l'école.

Le tarif est précisé dans le contrat de scolarisation.

ÉTUDE DU SOIR

L'étude du soir est un service de l'école proposé aux familles. Elle est ouverte à tous les enfants de du CP au CM2.

L'étude aura lieu de **16h30 à 17h30** (10 min de récréation avant) et sera assurée par Blandine HAMELIN dans le bâtiment cycle 3 - porte du milieu pour les élèves de CE-CM par Anais ROUSSEAU dans la salle de la garderie - porte rouge, pour les élèves de CP-CE1.

A noter :

- Le tarif est précisé dans le contrat de scolarisation.
- Vous avez la possibilité de venir chercher votre(vos) enfant(s) avant 17h30 mais toute heure entamée sera due.
- ⚠ L'étude est un service proposé par l'école. Les enfants y sont nombreux. Les adultes responsables s'assurent que les leçons sont faites mais ne peuvent garantir un travail individualisé. Tout le travail de mémorisation (poésies, règles de français et de maths, tables d'addition et multiplication...) est à vérifier et à poursuivre à la maison.

CANTINE

La cantine est municipale et a lieu sous la salle polyvalente. Les trajets entre l'école et la cantine ainsi que la surveillance sur la cour jusqu'à 13h20 sont assurés par le personnel municipal de la cantine.

Vous pourrez consulter le menu pour la période sur le site Internet de l'école et celui de la Mairie ainsi qu'au panneau d'affichage de l'école.

➔ **N'oubliez pas de prévenir la Mairie si**

- votre(vos) enfant(s) suit(vent) un régime alimentaire spécifique pour raisons médicales ou croyance religieuse.
- votre(vos) enfant(s) est(sont) absent(s). **L'école ne préviendra pas la mairie.**

➔ Il est conseillé aux enfants d'apporter une serviette de table notée à leur nom.

Pour toutes autres questions relatives au restaurant scolaire (inscription, fonctionnement...), veuillez contacter la mairie au 02.40.28.62.18.

AIDE PERSONNALISEE COMPLEMENTAIRE

L'école peut proposer une aide personnalisée à certains enfants en accord avec les familles. Celle-ci sera organisée par les enseignantes après l'école de **16h30 à 17h30** (10 min de récréation avant).

Cette aide vient en complément de ce qui est fait en classe ou avec Chantal, l'enseignante spécialisée. Trois types d'aide peuvent être proposés à votre enfant : du soutien scolaire, une aide au travail personnel ou une activité en lien avec le projet d'école ou de classe.

Il n'y a pas de jour prédéfini. Nous nous efforcerons au maximum d'éviter le(s) jour(s) des activités extrascolaires. Pour la 1^{ère} période, les courriers seront transmis aux enfants concernés avant les vacances.

LE GOUTER A L'ECOLE

L'équipe pédagogique, en accord avec les directives ministérielles et le médecin scolaire, a fait le choix de supprimer les goûters (sauf pendant la période de piscine pour les CP-CE-CM). Il est toujours possible de fêter les anniversaires.

Il est de votre responsabilité en tant que parents de leur faire prendre un bon petit déjeuner.

Pour la classe de PS-MS, le goûter collectif sera conservé une fois par semaine.

Pour ceux qui rentrent tard chez eux (transport scolaire, étude, garderie, aide personnalisée...), il sera possible de goûter à la sortie des classes. Nous vous demandons de favoriser les fruits, les compotes et les tartines.

➡ **Rappel** : les gâteaux et les bonbons ne sont autorisés que pour les anniversaires et en quantité raisonnable (1 ou 2 par enfants) !!!

MALADIES - MEDICAMENTS

Les enfants malades doivent rester chez eux, pour leur bien-être et celui de leurs camarades de classe.

Aucun médicament (quel qu'il soit : pastilles pour la gorge, crème, Doliprane...) n'est toléré à l'école (réglementation ministérielle).

En cas de traitement spécifique, ou de longue durée, il faut remettre à l'enseignant(e) la photocopie de l'ordonnance médicale, le protocole médical décidé par le médecin et une lettre signée de votre part nous demandant d'administrer le médicament désigné dans le protocole. **Pour autant, cela doit rester exceptionnel et être toujours précédé d'une rencontre explicative avec la directrice.** En dehors de ces conditions nous n'administrerons aucun médicament, même homéopathique.

ASSIDUITE SCOLAIRE - ABSENCES

L'assiduité scolaire est un facteur important de réussite scolaire. Elle est, de plus exigée, par les textes réglementaires : **il nous est demandé de signaler toute absence de plus de 4 demi-journées injustifiées à l'Inspecteur de circonscription** chaque mois ! Nous souhaitons donc que le calendrier scolaire soit respecté par tous !

Toute absence doit être signalée par écrit. Nous vous demandons de prévenir l'école le matin même par téléphone (02.40.28.60.34) ou par email (ec.soudan.ste-anne@ec44.fr) puis de **fournir un coupon d'absence justifiant cette absence.** Pour les absences prévues, merci de fournir un coupon la veille.

En cas d'absence prolongée (sauf raison de santé), vous devez adresser un courrier justificatif au directeur qui le transmettra à l'Inspectrice.

Nous tenons à vous rappeler que ces démarches sont obligatoires, quelle que soit la classe de votre enfant. (directive de l'Inspectrice)

Depuis la rentrée 2019, la scolarité est obligatoire dès 3 ans. Les enfants de PS doivent donc être présents toute la journée en classe. Si votre enfant a besoin de faire de longues siestes, il vous est possible de faire une demande d'aménagement du temps scolaire auprès de l'IEN afin qu'il puisse faire la sieste chez vous ou l'assistante maternelle. Le document est disponible sur le site Internet.



CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 2020-2021

	Début des vacances	Reprise des cours (le matin)
Toussaint	samedi 17 octobre 2020	lundi 2 novembre 2020
Noël	samedi 19 décembre 2020	lundi 4 janvier 2021
Hiver	samedi 20 février 2021	lundi 8 mars 2021
Printemps	samedi 24 avril 2021	lundi 10 mai 2021
Vacances d'été	fin des cours le <u>mardi</u> 6 juillet 2021 au soir	

➡ **Pont de l'Ascension** : Vos enfants n'auront pas classe le vendredi 14 mai 2021. L'école sera fermée.

SORTIES SCOLAIRES

Les sorties dans SOUDAN :

Tous les élèves, de la pré-PS (PS1) au CM2, peuvent rejoindre une destination sur la commune (salle de sport ou polyvalente, terrain de la kermesse...), accompagnés d'une enseignante.

Les sorties hors commune :

Pour les sorties proches de SOUDAN (piscine, médiathèque, cinéma, journée sportive, sortie de fin d'année...), les enfants de la PS1 au CM2, peuvent y participer avec une autorisation de sortie des parents. ⚠ Les trajets se faisant en car, les enfants de moins de 3 ans ne pourront pas participer.

⚠ Les sorties scolaires, à la journée ou plus, et éloignées de la commune, ne sont pas proposées aux élèves de PS1. Pourquoi ? Pour plusieurs raisons :

- Les enfants de moins de 3 ans ne sont pas autorisés à voyager en car ;
- Ce sont des enfants qui ne viennent pas encore à la journée à l'école ;
- Ce type de sortie demande une grande résistance et autonomie de la part de l'enfant : trajet long, beaucoup de marche, prendre son pique-nique seul, pas de sieste, propreté...



DATE A NOTER DES MAINTENANT SUR LES AGENDAS

En fonction du protocole sanitaire qui sera en vigueur à la rentrée, ces dates sont susceptibles d'être modifiées, voire annulées :

- ✗ le 28/08/2020 : Porte ouverte pour les PS-MS de 11h à 12h
- ✗ le 1^{er}/09/2020 : Jour de la rentrée
- ✗ le 4/09/2020 : Fête de rentrée
- ✗ le 13/11/2020 : Assemblée générale de l'APEL/OGEC
- ✗ du 23 au 28/11/2020 : semaine du livre avec Lire-Demain
- ✗ le 13/12/2020 : Arbre de Noël à la salle polyvalente de Soudan
- ✗ le 27/03/2021 : Soirée disco
- ✗ le 20/06/2021 : Kermesse de l'école
- ✗ le 06/07/2021 : Pique-nique de fin d'année
- ✗ le 14/07/2021 : Concours de palets

D'avance merci de votre coopération lors de ces différentes manifestations, au profit de l'école et de vos enfants !

COMMUNICATION ET RENCONTRES AVEC LES ENSEIGNANTES

Le cahier de liaison est un outil de communication indispensable entre l'école et les familles. Il sera chaque soir dans les cartables. Vous pourrez ainsi écrire toutes les informations nécessaires (personne venant chercher exceptionnellement votre enfant, prise de rendez-vous...)

Nous vous rappelons que toutes les feuilles collées sur ce cahier doivent être impérativement signées dans les plus brefs délais. Les documents non collés sont à conserver à la maison.

Durant le confinement, il a fallu innover et trouver d'autres moyens de communication. Les familles qui avaient un enfant dans les classes de la PS au CM2, ont téléchargé une application **Educartable famille** sur leur téléphone portable. Surtout ne la désinstallez pas car ce sera notre principal moyen de communication que cela soit entre famille / direction ou famille / enseignante. Sur cette application, vous pourrez faire une demande de rendez-vous, poser une question, transmettre une information... de manière simple, rapide et confidentielle.

Pour les familles qui n'ont pas eu l'occasion d'utiliser cet outil de communication, vous pourrez le télécharger [ici](#). Un code d'accès personnel (1 par famille) vous sera transmis par mail d'ici la rentrée.

Concernant les informations liées au bureau l'APEL (manifestations) ou OGEC (factures garderie/étude, contributions), elles seront toujours transmises par mail ou papier. Merci de nous communiquer tous soucis de transmission.

Les **enseignantes** sont à votre disposition pour un bon suivi de votre enfant ; venez les voir **régulièrement**, elles sont prêtes à vous accueillir. Des rencontres, même brèves, sont importantes pour faire le point (même si tout va bien). Il est préférable de prendre **rendez-vous** à l'avance par l'intermédiaire du cahier de liaison ou d'Educartable, afin d'éviter de déranger les enseignantes pendant les entrées et sorties de classe.

Nous souhaitons une étroite collaboration entre parents et enseignantes pour la réussite et le bien-être de votre enfant(s).


SECURITE AUX HEURES D'ENTREE ET DE SORTIE D'ECOLE

Pour des raisons de sécurité, nous vous demandons d'accompagner votre(vos) enfant(s) jusqu'au portillon. Les élèves de PS-MS seront amenés dans la classe le matin et sur la cour cycle 2 le midi.


Pour les enfants scolarisés dans la classe de Bernadette, les sorties du midi et du soir s'effectuent **dans leur classe**.

Le portail des Maternelles (place Jeanne d'Arc) est fermé de **8h50 à 11h55** et de **12h15 à 16h10**.

Le portail de l'Élémentaire est également fermé. Merci de sonner si besoin.

 **Attention** : il est **interdit** aux véhicules de **stationner** et de **s'arrêter** (même pour déposer un enfant) sur les plateaux piétonniers situés en face de l'école. Un aménagement a été réalisé pour que les cars puissent accéder devant l'école sans danger.

Merci de transmettre l'information aux personnes qui viennent chercher vos enfants (nourrice, grands-parents, voisins...)

 Toujours dans un souci de sécurité, nous reconduisons le système de cartons de couleur pour les sorties (midi et soir) **des enfants du cycle 3 qui partent seuls de l'école**.

Les enfants concernés se verront remettre, à la rentrée, un carton nominatif.

- **Carton vert** : pour les enfants rentrant seuls tous les jours ;
- **Carton orange** : pour ceux partant régulièrement seuls de l'école pour rejoindre l'animation sportive, la danse..., ou après les heures de soutien ;
- **Carton rouge** : pour les élèves rentrant exceptionnellement seuls chez eux. Dans ce cas précis, le carton ne sera donné à l'enfant par l'enseignante, seulement s'il y a un mot écrit des parents dans le cahier de liaison.

Ce carton sera remis à l'enseignante au portail ou à la responsable de la garderie avant de sortir de l'établissement.

VETEMENTS - OBJETS

Tous les vêtements et objets des enfants doivent être **marqués** à leur nom : manteaux, gilets, cagoules, bonnets, moufles, serviette de table..... **Chaque année, de nombreux vêtements (souvent non marqués) attendent vainement leurs propriétaires.**

Les vêtements non récupérés seront redistribués à une association bienfaitrice.

SITE INTERNET DE L'ECOLE

Vous pouvez retrouver cette circulaire, le dossier de rentrée et bien d'autres documents et renseignements sur notre site Internet à l'adresse suivante :

<http://soudan-sainteanne.fr>

N'hésitez pas à le visiter régulièrement, vous pourrez y lire

- les articles écrits par chaque classe sur nos activités et projets,
- les articles de presse
- le menu et le feuille de cantine
- des offres d'emploi,
- les dates à retenir...

PARTICIPATION DES PARENTS AUX ACTIVITES DE L'ECOLE

Les parents sont invités à participer activement à la vie de l'école de plusieurs manières :

- Assister à l'assemblée générale de l'APEL/OGEC est déjà une preuve de l'intérêt que vous portez à l'école de vos enfants.
- Adhérer à l'une des associations de parents d'élèves ;
- Rencontrer les enseignantes : réunion de classe, rendez-vous personnels...
- Prendre en responsabilité un groupe d'éveil à la foi ou de culture chrétienne.
- Répondre à l'appel des enseignantes lors de projets spécifiques dans les classes (activité cuisine, arts plastiques, ateliers divers...)
- Prendre en responsabilité un groupe à la BCD (Bibliothèque Centre de Documentation)
- Accompagner à la piscine
- Apporter un petit coup de main aux matinées travaux de l'école
- Participer à l'organisation des festivités : soirée Disco, kermesse, tombola...

Si vous disposez de temps, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès des enseignantes. Vous serez les bienvenus.

L'école vit aussi grâce à vous, parents, motivés et investis. Les réunions de bureaux, les matinées travaux, les manifestations, les ateliers en classe... sont de très bons moments passés avec d'autres parents, amis, avec vos enfants.

Ces temps permettent :

- de faire des activités en classe que l'on ne pourrait pas mettre en place sans quelques bénévoles,
- de maintenir l'école en état pour que vos enfants travaillent dans un cadre agréable et sécurisé,
- d'acheter du matériel pédagogique, du mobilier, des structures... pour vos enfants,
- de faire des connaissances,
- de passer des moments conviviaux tout en œuvrant pour le bien-être de vos enfants,
- ...

C'est bien connu : « Plus on est de fous, plus on rit » et moins on y passe de temps. Nous vous attendons nombreux à la rentrée...

Très bel été ensoleillé et... REPOSANT!